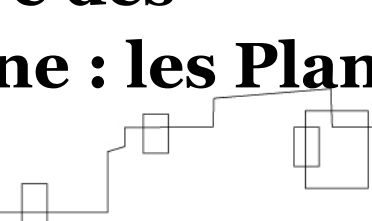


## Clôture et mise en perspective des Projets de Rénovation Urbaine : les Plans Stratégiques Locaux



### en bref

#### QUELS SONT LES ENJEUX LIÉS À LA CLOTURE ET LA MISE EN PERSPECTIVE DES PROJETS DE RENOVATION URBAINE ?

##### LA CLOTURE ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE DES CONVENTIONS

- Dresser un bilan partagé de la mise en œuvre du projet et de ses impacts, examiner le respect des engagements contractuels
- Solder le paiement des subventions
- Définir un calendrier de sortie de la convention réaliste, évaluer les modalités d'un retour au croit commun

##### L'ÉMERGENCE D'UNE VISION PROSPECTIVE DE « L'APRÈS CONVENTION » : QUELLE STRATÉGIE POUR LES QUARTIERS ?

- Anticiper la prise de relai, à des échelles et selon des calendriers variables, par les politiques connexes à la rénovation urbaine
- Définir collectivement une stratégie urbaine, économique et sociale permettant de guider la poursuite de l'action publique
- Accompagner le passage d'une logique de projet à une logique de gestion visant la pérennisation des investissements et du partenariat développé
- S'inscrire dans la démarche de Plan Stratégique Local et anticiper les futurs « contrats de ville »

### Mettre en perspective, c'est aussi

Un moment privilégié pour :

- Communiquer sur le projet et ses effets
- Capitaliser sur les acquis et les savoir-faire
- Mobiliser les habitants, les faire participer à l'établissement d'une vision partagée de leur territoire

### cadre réglementaire

Le Comité Interministériel des Villes du 18 février 2011 a prévu un **DISPOSITIF DE SORTIE DES CONVENTIONS DE RENOVATION URBAINE** associant l'ANRU et l'ACSE.

Le Conseil d'Administration de l'ANRU du 04 mai 2011 a approuvé la modification de son Règlement Général, relativement aux modalités de **CLOTURE ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE DES CONVENTIONS DE RENOVATION URBAINE** : modalités d'examen du respect des engagements contractuels, calendrier de clôture et gestion des derniers versements financiers.

**L'ÉLABORATION D'UN PLAN STRATÉGIQUE LOCAL** sur le devenir des quartiers au sein du territoire de la ville et de son agglomération, à horizon 10-15 ans, est encouragée.

Le PSL peut être perçu comme une préfiguration du volet « renouvellement urbain » des **FUTURS CONTRATS DE VILLE**.

L'ensemble de la démarche de mise en perspective peut s'appuyer sur les dispositifs de bilan des projets définis par l'article 14 des conventions de rénovation urbaine : **l'ÉVALUATION PARTENARIALE LOCALE DU PROJET**, continue ou à minima finale, et les **POINTS D'ÉTAPE DE CLOTURE**.



## ***nos solutions***

### **L'ACCOMPAGNEMENT A LA CLOTURE DES CONVENTIONS ANRU**

- La réalisation des bilans demandés par l'ANRU : reconstitution de l'offre sociale, relogement, gestion urbaine de proximité, insertion
- Une expertise pour la définition, aux côtés des maîtres d'ouvrage, d'un échéancier de clôture fiable et réaliste

### **L'ACCOMPAGNEMENT A LA MISE EN PERSPECTIVE DU PROJET ET A LA PRISE DE RELAIS : REALISATION DE PLANS STRATEGIQUES LOCAUX**

- Une animation partenariale de la démarche favorisant son appropriation par les acteurs et l'émergence d'une vision commune
- Une démarche à visée prospective permettant la prise de recul
- L'accompagnement stratégique et opérationnel des porteurs de projet et de leurs équipes

### **LA REALISATION DE MISSIONS D'EVALUATION DES PROJETS ET DE POINTS D'ETAPE**

- Un regard extérieur pour apprécier la mise en œuvre et les impacts du projet au regard des objectifs initiaux, en fonction du stade d'avancement des opérations
- Une démarche d'évaluation des dispositifs et des projets, doublée d'un regard d'expert en matière de rénovation urbaine
- La mise en place d'indicateurs et d'observatoires pour le suivi global du fonctionnement du quartier à terme

## ***ils nous font confiance***

AGENCE NATIONALE POUR LA RENOVATION URBAINE . ECOLE DE LA RENOVATION URBAINE . CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS . PLAN STRATEGIQUE LOCAL . COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX . CA DE VAL-DE-FRANCE . CA BELFORTAINE . VAL-DE-REUIL . VILLE DE SAINT-BRIEUC . CA DU GRAND ANGOULEME . CA VAL DE FRANCE . VILLE DE CHAUMONT . VILLE D'ORLY . VILLE DE RENNES . VILLE DE BESANCON . VILLE DE SAINT-QUENTIN . CA DU CHOLETAIS . VILLE DE BAGNEUX . POINT D'ETAPE . NANTES . VAL-DE-REUIL . ARGENTEUIL . ATHIS MONS . SAINT-DIZIER . GRAND NANCY . TOULON . BAYONNE . PARIS . DEUIL-LA-BARRE . BOURGES . TRAPPES . SEVRAN . EVALUATION . CONSEIL REGIONAL NORD PAS DE CALAIS . ROANNE . BLOIS . CLOTURE DES CONVENTIONS . VAL-DE-REUIL . SAINT-BRIEUC . BLOIS . COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE LA REGION NAZAIRIENNE ET DE L'ESTUAIRE . LA ROCHELLE

## ***Espacité facilite la ville***

Espacité est une agence spécialisée dans les politiques territoriales de l'habitat et le renouvellement urbain. Engagée aux côtés des acteurs publics, elle les aide à définir leurs projets, les déployer et les pérenniser. Transformer la ville nécessite tout à la fois vision, dialogue, respect des contraintes et mobilisation de compétences. L'expertise reconnue d'Espacité, à chaque étape des projets, son équipe pluridisciplinaire, à l'écoute des territoires, sa souplesse d'intervention et son sens de la médiation, permettent de traiter et dépasser la complexité, de dynamiser et rassembler durablement acteurs et savoir-faire. Stratégie, management de projet, gestion des territoires, Espacité garantit aux élus et à leurs équipes une réponse globale et adaptée, une appropriation et une maîtrise de leurs projets, des résultats tangibles et valorisables.

## **notre +**

- Une connaissance fine de la rénovation urbaine et des politiques connexes
- La participation aux premières expériences nationales de clôture et mise en perspective des conventions (ANRU, Ville de Val-de-Reuil, Ecole de la Rénovation Urbaine)
- Un savoir-faire reconnu en termes d'évaluation de politiques publiques et de négociations contractuelles
- Une position de « tiers facilitateur » pour accompagner l'émergence de stratégies partagées entre les acteurs
- Le recours à des méthodes d'animation participative facilitant l'échange et la coproduction
- Un accompagnement opérationnel pour la concrétisation de la stratégie en programme d'actions

## **contacts**

**Anne-Katrin LE DOEUFF**  
Directrice déléguée  
tél 01 45 17 93 53  
ak.ledoeuff@espacite.com

**Emilie BELVAL**  
Chef de projet Evaluation  
tél 01 45 17 93 51  
emilie.belval@espacite.com  
fax 01 72 70 11 30